



CONSEIL MUNICIPAL

Du VENDREDI 08 DECEMBRE 2017 à 17H

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix-sept et le vendredi huit décembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Marie la Mer dûment convoqué, s'est réuni en session d'urgence, à la salle OMEGA, sous la présidence de Monsieur Pierre ROIG, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 décembre 2017.

PRÉSENTS : ROIG Pierre, SANGUIGNOL Albert, LOZANO Henri, VALETTE Marguerite, HOSPITAL Claude, SOURRIBES Jean, PORTUS DURAND Sabine, ORIOL Josiane, BRUNET Francis, DURAND Charles, ROL Malicka, SENYORICH Paule, BONIFASSY Véronique, MEYA Christine, PÉRAL-S-LEROY France, LECAT Alexandre, BADIER Bruno.

PROCURATIONS :
REVOL Marie-France donne procuration à ROIG Pierre
BOLTE Charles donne procuration SOURRIBES Jean
LOZANO Sandrine donne procuration à SANGUIGNOL Albert
FIGUÈRES Nicolas donne procuration à PÉRAL-S-LEROY France
TALAVAN Éric donne procuration à VALETTE Marguerite
URRUTIA Rosalia donne procuration à BADIER Bruno.

ABSENTE : CLASTRIER Sonia, TÉTART Odile, MALÉ Jean-Luc, JOSENDE Lauriane.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MEYA Christine.

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 08 décembre 2017

RAPPORTEURS	DÉLIBÉRATIONS	ADOPTION
Pierre ROIG	Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 14 novembre 2017	Unanimité
Pierre ROIG	Avis du conseil municipal sur la convocation en urgence	Unanimité
Henri LOZANO	Création et extension du port de Sainte Marie La Mer : dépôt du dossier intégrant les observation et demandes complémentaires et validation de DUP	Unanimité

Séance levée à 17H30.

Pierre ROIG



Maire de Sainte Marie la Mer.

Fait à Sainte Marie la Mer, le 11 décembre 2017.